



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## équipements

Question écrite n° 58969

### Texte de la question

M. Bernard Accoyer demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de bien vouloir lui indiquer s'il est exact que la Caisse primaire d'assurance maladie de Lozère a eu recours à un huissier de justice à l'encontre des médecins se trouvant dans l'impossibilité de télétransmettre de façon suivie et régulière un certain nombre de feuilles de soins et ce, en vue d'obtenir le remboursement immédiat de la prime à l'informatisation assorti de frais de recouvrement. Si cette information était confirmée, il lui demande si ce type de relations avec les médecins lui semble la meilleure voie pour renouer un dialogue qu'elle appelle pourtant de ses vœux.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Accoyer](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58969

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 19 mars 2001, page 1601